

Monsieur Henry de La Monneraye  
Directeur Général Délégué  
Consortium Stade de France

Saint-Denis, le 30 octobre 2015

Objet : Déclaration pour la COP du Pacte Mondial des Nations Unies (niveau GC Actif)

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer le soutien continu du Consortium Stade de France au Pacte Mondial et renouève son adhésion à l'initiative et à ses principes.  
Vous trouverez ci-joint deux documents décrivant les mesures pratiques prises par le CSDF pour mettre en œuvre les Principes du Pacte Mondial :

- **Rapport RSE : Démarche et actions pour un développement durable, 2013-2014**
- **Document complémentaire couvrant la période de juillet 2014 à juin 2015**

Chacune des quatre catégories se trouve largement traitée :

- |  |   |
|--|---|
| <b>1. Droits de l'homme :</b>          | pages 6 à 11, 14 à 21 du Rapport RSE<br>pages 3 à 20 du Document complémentaire         |
| <b>2. Conditions de travail :</b>      | pages 6 à 11 du Rapport RSE<br>pages 3 et 4 du Document complémentaire                  |
| <b>3. Environnement :</b>              | pages 12 et 13 ; 22 à 28 du Rapport RSE<br>pages 21, 23 à 26 du Document complémentaire |
| <b>4. Lutte contre la corruption :</b> | page 12 du Rapport RSE<br>page 7 du Document complémentaire                             |

Vous trouverez une **mesure des résultats** de ces actions dans le tableau des indicateurs se trouvant en fin du Rapport RSE. Le Consortium Stade de France veut ainsi établir une déclaration claire de ses engagements auprès de toutes ses parties prenantes.

Meilleures salutations,



Monsieur Henry de La Monneraye  
Directeur Général Délégué